

La structure économique du Québec

Faire la répartition de l'activité économique entre les secteurs d'activité.

Comment cette production est-elle répartie?

Dans quels secteurs d'activité la production et l'emploi sont-ils les plus développés?

Quelles activités génèrent le plus de revenus et d'activités indirectes dans le reste de l'économie?

Existe-t-il des secteurs moteurs?

Quelles sont les forces et faiblesses de l'économie du Québec?

Quelles ont été les principales transformations au cours des années?

5.1. Les grands secteurs.

Trois principaux secteurs :

Le secteur primaire comprend les activités liées aux richesses naturelles : agriculture, pêche, mines, forêt.

Le secteur secondaire comprend la construction et les industries manufacturières.

- Le secteur manufacturier traditionnel : aliments et boissons, tabac, cuir, textile, meuble;
- Le secteur manufacturier moderne : caoutchouc et plastique, imprimerie, machinerie, matériel de transport, produits électriques, produits chimiques,
- Le secteur de la transformation des ressources : bois, papier, métaux primaires, produits métalliques, produits du pétrole et du charbon.

Le secteur tertiaire, parfois appelé secteur des services comprend tout le reste.

- Les services à la production : transport, communications, finances, assurances, immobilier, services aux entreprises.
- Les services à la consommation : commerce, divertissement, hébergement et restauration.
- Les services gouvernementaux : enseignement, services médicaux et sociaux, administration publique et défense.

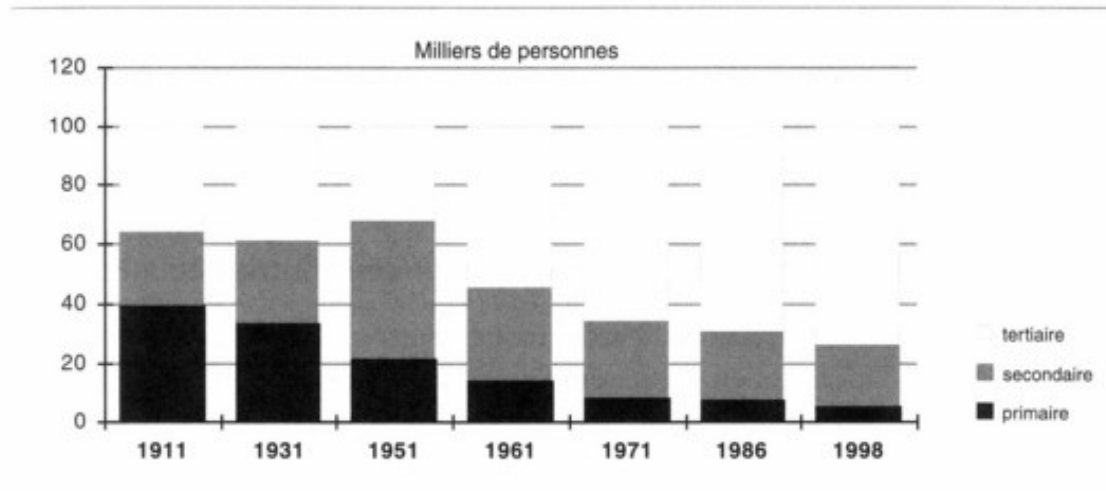
Une production peut passer par plusieurs stades :

La cueillette des carottes	(primaire)
La mise en conserve	(secondaire)
La distribution et commercialisation	(tertiaire)

5.1.2 La tertiarisation de l'Économie

GRAPHIQUE 5.1

Évolution des emplois des secteurs primaire, secondaire et tertiaire au Canada, 1911-1998



Source : Statistique Canada. *Statistiques historiques du Canada*, catalogue no 11516F; *La population active*, catalogue no 11-001; *L'observateur économique canadien*.

La tertiaire occupe donc une place de plus en plus importante. C'est dans ce secteur qu'a été concentrée massivement la création d'emplois des quatre dernières décennies.

En 1998 environ les trois quarts des emplois y sont concentrés, contre un tiers au début du siècle.

5.1.3 Production et emploi : peut-on parler de désindustrialisation?

TABLEAU 5.1

Part relative de l'emploi et de la production des secteurs primaire, secondaire et tertiaire dans l'économie du Québec, 1911-1998

Année	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	Emploi (%)	PIB	Emploi (%)	PIB	Emploi (%)	PIB
1911	34,6	—	32,1	—	33,3	—
1921	32,6	—	28,6	—	38,7	—
1931	26,8	—	29,7	—	43,4	—
1941	26,5	—	35,0	—	38,4	—
1951	18,0	—	38,6	—	41,5	—
1961	11,4	6,4	34,5	37,0	51,1	56,6
1971	5,6	4,5	30,6	31,6	56,2	63,9
1981	4,8	4,8	26,3	29,2	68,9	65,9
1988	4,4	3,8	24,6	28,2	71,0	68,0
1991	4,4	3,2	23,8	27,6	72,2	69,3
1996	3,7	2,7	22,0	28,0	74,2	69,3
1998	3,0	3,2	23,2	28,5	73,8	68,4

Source : Calculé d'après Statistique Canada, *Statistiques historiques du Canada*, catalogue no 11516F pour les données de 1911 à 1988. Pour les données de 1989 à 1999 : *Comptes économiques des revenus et des dépenses du Québec* (pour le PIB) et recensement (pour l'emploi).

La productivité dans les secteurs producteurs de biens a considérablement augmenté : on produit beaucoup plus avec un même nombre d'employés.

Les conséquences de cette hausse de productivité :

1. Elle rend moins nécessaire la création d'emplois dans les secteurs manufacturier ou primaire.
2. Elle dégage une partie de plus en plus importante de la main-d'œuvre des tâches de la production matérielle et la rend disponible pour de nouvelles Activités.

Deux autres raisons :

a) La classification :

Comment peut-on dire que tel ou tel emploi se situe dans le secteur secondaire ou tertiaire? En fait, ce sont les entreprises que l'on classe dans les différents secteurs, et tous les emplois de ces entreprises sont alors classés dans ce secteur, peu importe en quoi ils consistent.

b) Les transformations du contenu même du travail. Nouvelles technologies augmentent la productivité, créent plus d'emploi de conception de cette machinerie et technologies. L'informatisation entraîne des pertes d'emplois de fabrication mais peut accroître l'emploi dans l'industrie du logiciel.

5.2 Le secteur primaire : l'exploitation des ressources naturelles.

Quatre catégories principales : l'agriculture, les mines, la forêt et la pêche.

5.2.1 L'agriculture :

Regroupe la majorité des emplois du secteur primaire. Les trois quarts de la production agricole québécoise reposent sur l'élevage, sur les produits des animaux et dérivés (lait, porc, volaille, et 15% de la culture.)

5.2.2 Les mines

Il y a d'importants gisements minéraux : or, fer, cuivre, amiante, zinc.

Une ville une industrie.(Sept-Îles, Gagnon)

5.2.3 La forêt

Occupe 50% du territoire québécois.

L'ensemble de l'industrie forestière, comprenant les pâtes et papiers, le sciage, représente près de 10% du PIB, 0,5% de l'emploi.

5.2.4 La pêche.

Moins de 1% du PIB, fait face à l'épuisement de la ressource et la trop petite taille des bateaux qui ne peuvent concurrencer les chalutiers-usines qui naviguent en haute mer.

5.3 Le secteur secondaire : construction et secteur manufacturier.

Le secteur manufacturier regroupe tout ce qui a trait à la transformation des ressources naturelles.

Représente 22% des emplois et 28% du PIB.

5.3.1 Un secteur secondaire en redéploiement

TABLEAU 5.2

Répartition de l'emploi par grand secteur d'activité économique,
Québec et Ontario, 1961-1999

Année	Québec			Ontario		
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Primaire	Secondaire	Tertiaire
1961	11,5	38,4	50,1	8,8	36,9	54,3
1971	6,2	31,7	62,0	6,1	33,5	62,7
1981	4,8	26,3	68,9	4,9	30,0	65,4
1987	4,0	24,7	71,3	3,9	27,9	68,3
1991	4,2	24,5	71,4	3,5	26,5	70,1
1996	3,8	26,8	69,4	2,8	27,8	69,4
1999	3,0	23,2	73,8	2,7	23,9	73,4

Source : Statistique Canada. *La population active*, catalogue no 71-001.

5.3.2 La construction

Représente en moyenne 5% de l'emploi. (100 000)

Des retombées indirectes : bois de sciage, matériaux de construction, commerce, entreposage.

Souffre de plusieurs problèmes :

1. Les relations de travail souvent tendues.
2. instabilité conjoncturelle et saisonnière
3. travail au noir
4. stagnation de la productivité
5. petite taille des entreprises
6. nombre élevé de faillites
7. lacunes de la formation professionnelle.

La construction : une industrie particulière

L'instabilité

« L'une des principales caractéristiques de l'industrie de la construction est l'instabilité de son activité, qu'elle soit mesurée en termes de production, d'emplois ou d'heures travaillées. L'instabilité de l'emploi et des travaux, qu'elle soit cyclique, saisonnière ou intermittente se traduit entre autres par une hausse des coûts de construction (due à une trop forte concentration de l'activité en un faible laps de temps), par la nécessité de disposer d'une main-d'œuvre beaucoup plus considérable qu'elle n'en réclamerait si son activité était étalée assez uniformément dans le temps, par des difficultés au niveau des relations du travail (causées en grande partie par des relations peu soutenues entre employeurs et employés), par des rapports de force variables selon la conjoncture et surtout par une insécurité économique pour les travailleurs de la construction.

« Elle se traduit également pour sa main-d'œuvre :

par un phénomène de chômage cyclique, saisonnier et intermittent d'une ampleur que l'on ne rencontre que dans très peu d'autres secteurs de l'économie; l'insécurité économique découlant de ce phénomène se manifeste par des revenus annuels faibles et instables pour une partie importante des salariés de la construction¹.

« Cet important élément que constitue l'insécurité d'emploi des travailleurs, élément qui a des incidences tant économiques, psychologiques que sociales, imprègne les comportements patronaux et syndicaux, particulièrement au niveau des relations du travail.

« L'industrie de la construction est donc très particulière. Cette forme de particularisme n'est pas unique au Québec. Cette industrie possède les mêmes grandes caractéristiques de fonctionnement partout en Amérique du Nord. Là où le Québec est différent, c'est au plan des relations du travail, où depuis

1934 avec le régime de décret de convention collective, et depuis 1968 avec le nouveau régime, il constitue une exception à l'approche généralement adoptée en ce domaine dans le reste de l'Amérique du Nord.

« En résumé, dispersion géographique, instabilité cyclique, saisonnière et intermittente, diversité des projets de construction, multitude de métiers et d'occupations, grand nombre de petites entreprises, identification du travailleur à son métier et à son syndicat, roulement et mobilité de la main-d'œuvre, intermittence des emplois, insécurité et instabilité d'emploi, importance des coutumes et pratiques reliées au type de syndicalisme constituent tous, à divers degrés, des facteurs distinctifs de la construction par rapport aux autres industries. »

Sectionnement, spécialisation, précarité, mobilité, instabilité et insécurité sont des caractéristiques propres à cette industrie tant chez les travailleurs que chez les entrepreneurs. On n'a pas à être surpris si, dans l'aménagement des relations du travail, des conflits éclatent non seulement entre les travailleurs et les employeurs, mais encore chez les travailleurs entre eux².

1. Office de la construction du Québec, *La stabilisation de la construction au Québec*, op. cit., p. 148.
2. Dion, G. (1968). « Les conflits de juridictions », *Les relations du travail dans l'industrie de la construction*, H.C. Golenberg et J. Crispo (éditeurs), Ottawa, A.C.C., p. 383.

Rapport de la commission sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction (rapport Sexton-Picard), Québec, Les Publications du Québec, juin 1990.

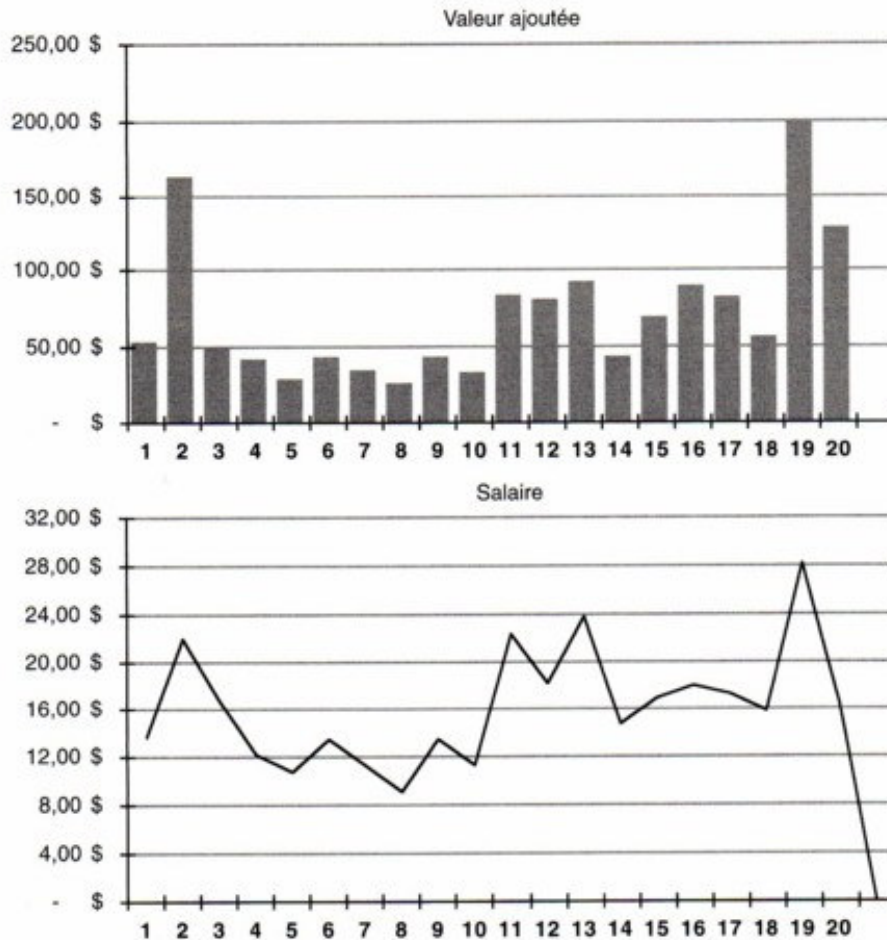
5.4 la structure de l'activité manufacturière.

Il y a une relation entre productivité et salaire : plus la productivité est élevée, plus le salaire est élevé.

Plus la valeur ajoutée est élevée, plus la capacité de payer est grande.

GRAPHIQUE 5.2

Valeur ajoutée horaire et salaire horaire, industries manufacturières, employés à la production, Québec, 1997



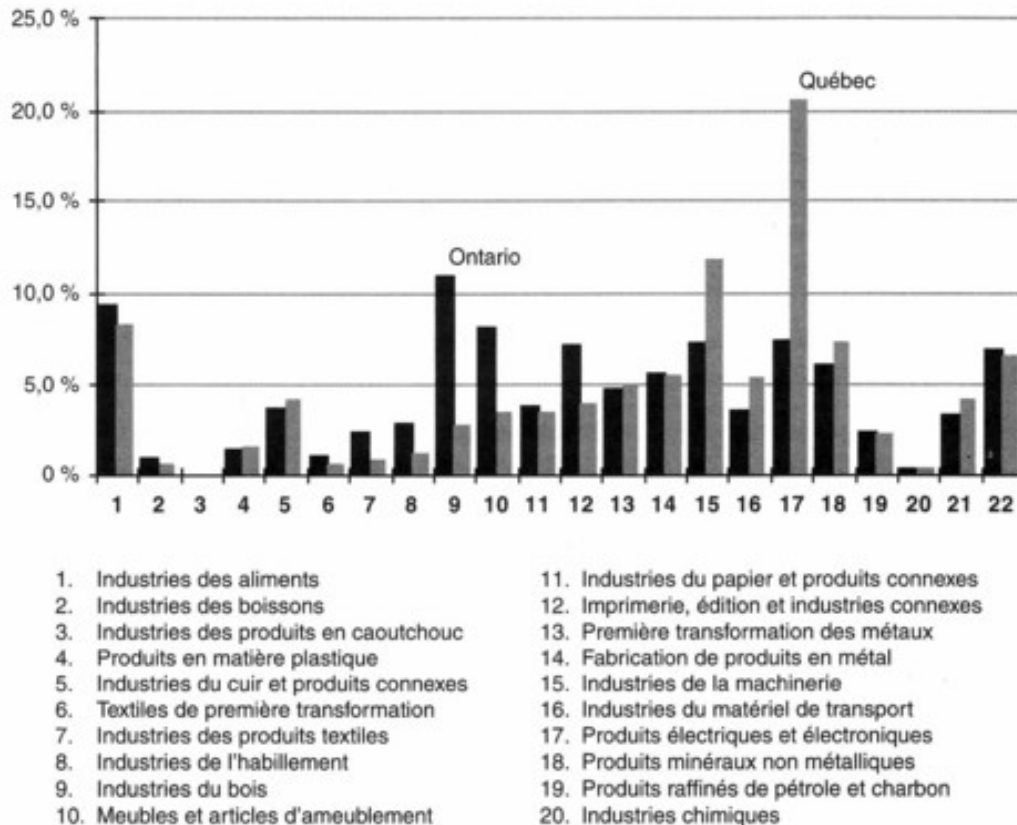
- | | |
|--|--|
| 1. Industries des aliments | 11. Industries du papier et produits connexes |
| 2. Industries des boissons | 12. Imprimerie, édition et industries connexes |
| 3. Industries des produits en caoutchouc | 13. Première transformation des métaux |
| 4. Produits en matière plastique | 14. Fabrication de produits en métal |
| 5. Industries du cuir et produits connexes | 15. Industries de la machinerie |
| 6. Textiles de première transformation | 16. Industries du matériel de transport |
| 7. Industries des produits textiles | 17. Produits électriques et électroniques |
| 8. Industries de l'habillement | 18. Produits minéraux non métalliques |
| 9. Industries du bois | 19. Produits raffinés de pétrole et charbon |
| 10. Meubles et articles d'ameublement | 20. Industries chimiques |

Source : Établi d'après les données de Statistique Canada (1997). *Industries manufacturières du Canada niveaux national et provincial*, catalogue no 31-203.

5.4.2 La répartition de l'emploi

GRAPHIQUE 5.5

Répartition de l'emploi manufacturier, Québec et Ontario, 1999



L'industrie manufacturière québécoise se trouve davantage concentrée dans les secteurs dits mous et dans les secteurs liés aux ressources naturelles.

Un secteur réputé mou un jour peut ne plus l'être dix ans plus tard. Ex. l'industrie du vêtement comprend aussi des secteurs plus modernes et à haute valeur ajoutée.

Les salaires versés dans le secteur manufacturier sont en moyenne plus bas au Québec qu'en Ontario. Mais bien parce que la composition de l'emploi est différente. (retour au graphique 5.2)

Les effets d'entraînements sont plus forts dans les secteurs à haute valeur ajoutée.

On considère qu'un emploi dans le secteur automobile génère davantage d'emplois indirects qu'un emploi dans l'industrie du vêtement.

Le secteur tertiaire : les services.

Le terme tertiaire est un fourre-tout, qui sert à désigner tout ce qui n'est pas extraction ou transformation des richesses naturelles.

74% des emplois et 68% du PIB

Les trois types de tertiaires

Les services à la production regroupent les activités qui, sans transformer directement des richesses naturelles, y concourent indirectement, et sans lesquelles la transformation aurait des difficultés à se réaliser : transport, communication, services financiers, services publics, services aux entreprises.

Les services à la consommation se situent à la fin du circuit production-consommation. Le commerce, le divertissement, restauration.

Les services gouvernementaux regroupent tous les services fournis à la population par les différents paliers de gouvernements : services médicaux, défense, etc..

Comparaison avec d'autres pays.

TABLEAU 5.5
L'emploi par grand secteur d'activité dans quelques pays industrialisés, 1966, 1986, 1996

Pays	Industries (biens)			Services		
	1966	1986	1996	1966	1986	1996
Canada	33,7	25,3	22,8	57,4	69,6	73,1
États-Unis	36,0	27,7	23,8	58,3	69,3	73,3
France	39,9	31,3	30,1 *	43,9	61,3	63,5 *
Suède	41,7	30,1	26,1	48,3	65,6	71,0
OCDE total	36,9	30,5	26,9	46,6	60,9	60,5

* Dernière donnée disponible : 1989.

Source : OCDE (1997). *Statistiques de la population active*, Paris, OCDE.

La montée du tertiaire est-elle préoccupante?

5.5.2 Quels emplois?

Qu'est-ce qu'un emploi de qualité?

Qui offre une bonne rémunération, de bonnes conditions de travail, des possibilités d'avancement, suscite l'intérêt et qui est diversifié.

Les données sur l'emploi (Tremblay, 2003, 1997) permettent de dégager un certain nombre de constats à cet égard :

Les emplois créés pendant cette période l'ont surtout été dans le secteur tertiaire, et particulièrement dans les services socioculturels et personnels et dans le commerce.

Les emplois ont été créés là où la proportion de temps partiel est la plus élevée et les salaires les plus bas.

Résumé

L'activité économique se divise en trois grands secteurs : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Le *secteur primaire* comprend les activités liées aux richesses naturelles : agriculture, pêche, mines, forêt, etc. Le *secteur secondaire* comprend la construction et les industries manufacturières, dont l'activité consiste en la transformation des ressources naturelles. Le *secteur tertiaire*, parfois appelé secteur des services, comprend tout le reste et est, en fait, loin d'être homogène.

Le secteur secondaire est plus développé en Ontario qu'au Québec. La structure de l'activité manufacturière est également plus « forte » en Ontario. En Ontario, il y a davantage d'industries « lourdes », exigeant beaucoup d'investissements, payant des salaires élevés et générant des effets d'entraînement dans le reste de l'économie.

Sauf exception, il semble y avoir une relation entre salaire et productivité : en général, plus la productivité est élevée dans une industrie, plus les salaires risquent d'y être élevés. La structure des salaires dans le secteur manufacturier est identique au Québec et en Ontario; l'activité manufacturière ontarienne se concentre cependant davantage dans les industries à forte productivité et qui paient de hauts salaires.

Ces industries à haute valeur ajoutée sont généralement celles où le stock de capital est le plus élevé, c'est-à-dire où l'investissement cumulatif réalisé au cours des années est le plus important; c'est aussi là en général que les établissements sont de plus grande taille.

Au Québec, l'activité manufacturière a été historiquement concentrée dans les industries liées aux ressources naturelles (première transformation) et dans l'industrie « légère », fabriquant des biens non durables, demandant relativement peu d'investissements, payant de bas salaires et générant beaucoup moins d'effets d'entraînement dans le reste de l'économie.

Cette différence de structure industrielle explique en grande partie la différence de productivité entre les deux provinces, le taux de chômage toujours plus élevé au Québec et le niveau de revenu par habitant inférieur à celui de l'Ontario.

La structure de l'activité manufacturière au Québec s'est cependant renforcée depuis les années 60, les industries légères et liées aux ressources

naturelles étant de moins en moins importantes dans l'ensemble du secteur manufacturier. Ceci reflète deux phénomènes : la disparition d'un grand nombre d'entreprises des « secteurs mous » depuis la fin des années 70 et l'expansion d'entreprises dans les secteurs à forte valeur ajoutée.

Le rôle des sociétés d'État dans ce renforcement de la structure industrielle doit être souligné : en prenant en charge une partie de la production ou en passant des commandes à des entreprises privées, les sociétés d'État ont contribué au renforcement de la structure industrielle et à celui de l'ensemble de l'économie. Malgré ce renforcement, la structure industrielle du Québec reste relativement « désarticulée » et moins forte que celle de l'Ontario.

Le fait que la part du secteur tertiaire dans l'économie augmente n'est pas en soi inquiétant. Cela peut simplement signifier que la productivité dans le secteur manufacturier a tellement augmenté qu'on peut maintenant produire davantage de biens matériels avec une proportion moindre de la population. Comme société, nous pouvons donc dégager davantage de ressources pour apporter des services à la population : santé, éducation, loisirs, etc., services qui améliorent la qualité de la vie et, en retour, améliorent la productivité. Certains emplois du tertiaire, liés à la recherche, à l'ingénierie, au transport, aux communications, etc. ont en effet un impact sur l'activité dans le secteur secondaire. Cependant, beaucoup d'emplois du secteur des services à la consommation (restauration, commerce de détail, etc.) offrent de bas salaires et des conditions de travail souvent précaires.

Les problèmes essentiels de la structure économique du Québec ont trait à la perte de vitesse trop rapide du secteur secondaire et au surdéveloppement relatif du secteur des services à la consommation.